

Gilles Zobiri veut reprendre sa liberté

7^e circonscription Pour le "Mouvement des libérés" et son candidat, « la liberté sociale et économique est la clé du redressement », qu'ils veulent faire respecter à l'Assemblée nationale

Gilles Zobiri était un fidèle de Nicolas Sarkozy... mais estime avoir été "trompé" : « Quand vous vous rendez compte de ce qu'il a dit ou écrit et pas fait... ». Alors, il a « voté pour François Hollande en 2012 »... mais a « été également déçu ».

Insatisfait de l'un comme de l'autre... et finalement de la classe politique en général, ce commerçant a donc décidé de s'en "libérer" et de se lancer lui-même en politique.

En 2014, il a rejoint le "Parti de rien" où, dit son slogan, « tout est possible ! ». Et notamment de changer la classe politique, selon le "programme" de ce « parti sans couleur », « fait par le peuple, pour le peuple ».

« C'est un mouvement symbolique, pour exprimer notre colère uniquement dans le cadre de la présidentielle, sans aucune consigne de vote », explique Gilles Zobiri (50 ans).

Mais ce "Parti de rien" pour les dernières élections n'arrivera peut-être pas nulle part aux prochaines législatives. Il comptera sur "Le mouvement des libérés", « un parti officiel, déclaré en préfecture, lui ». Et sur cet habitant de Saint-Mandrier dans la 7^e circonscription (1).

Ce mouvement et sa « centaine de candidats partout en France » mènent campagne afin de faire respecter à l'Assemblée nationale « la liberté de créer et de se protéger ». Car « la liberté sociale et économique est la clé du redressement », lance Gilles Zobiri.

Fin du monopole de la Sécu

« Si les prélèvements sociaux et les charges patronales n'étaient pas retenus à la source sur les salaires, les salariés pourraient payer une assurance-maladie et retraite de leur choix tout en ayant plus de pouvoir d'achat et



« La Sécu est bien faite mais il ne faut pas en abuser. Elle a 70 ans, il faudrait qu'elle se repose... »

(Photo S. H.)

les patrons pourraient embaucher plus », explique le Mandréen.

« Comme le permet l'Europe, il faut laisser le choix de cotiser en France ou dans un autre pays ». Cela mettrait au fin du monopole de la sécurité sociale... pour son bien, estime Gilles Zobiri : « La Sécu est bien faite mais il ne faut pas en abuser. Elle a 70 ans, il faudrait qu'elle se repose... ».

« Et il faut arrêter d'implanter des grosses structures estampillées Coc 40 et exonérées de charges : les indépendants et les PME ne peuvent pas résister à ces mastodontes, déposent le bilan et les centres-villes se désertifient, comme à La Seyne », ajoute le tout frais quinquagénaire. Gilles Zobiri est conscient de sa très faible probabilité d'être élu et même d'être au second tour... où il reprendra sa liberté : « Comme pour la présidentielle avec le Parti de rien, il n'y aura aucune consigne de vote ».

Qui est-il ?

- A 50 ans, Gilles Zobiri habite Saint-Mandrier depuis une dizaine d'années après être arrivé à Six-Fours il y a vingt-cinq ans. Il est commerçant.
- Il a édité "Libre par le droit" (éditions Périclès, 32 €), un recueil pour « éveiller les consciences sur les abus et les gâchis de nos institutions sociales ».

Il aimerait tout de même arriver à ce que les mesures que son mouvement propose soient appliquées « juste pendant une année, simplement pour voir ce que cela donne ».

S. H.
shenot@nicematin.fr

1. Cantons de La Seyne, Saint-Mandrier et Six-Fours, communes de Bandol et Sanary.